

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 12 (1984)
Heft: 44

Artikel: Il y a 20 ans : "Croire et créer" : à l'Exposition nationale suisse, à Lausanne-Vidy : (30 avril - 25 octobre 1964)
Autor: Burnet, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

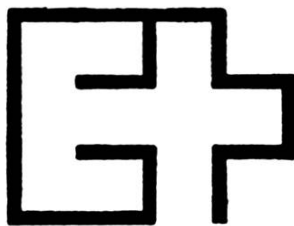
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IL Y A 20 ANS : " CROIRE ET CREER "

à l'Exposition Nationale Suisse,
à Lausanne–Vidy (30 avril - 25 octobre 1964)



"L'Exposition Nationale veut tout à la fois émouvoir, faire réfléchir, surprendre et plaire.

Émouvoir, tout d'abord, par sa beauté, son message humain et sa dignité. Faire réfléchir, ensuite, en traçant un portrait sans complaisance de nos possibilités et de nos faiblesses. Surprendre, également, par ses audaces et l'esprit d'invention de ses exposants. Plaire, enfin, car le visiteur est aussi cet homme qui aspire à la détente, au sourire et au bonheur".

Ainsi s'exprimait le grand "patron" de l'EXPO, M. Despland.

Et c'est bien dans cet esprit que s'est manifestée la présence des patoisants (suisse !) dans la grande enceinte de Vidy.

On écrirait un livre, si l'on voulait rappeler tous les entretiens les échanges d'idées, les propositions diverses, les impératifs financiers, la tenacité souvent irréductible d'un architecte, la superficie et l'ordonnance des lieux accordés, le mobilier, la décoration, la formation et l'engagement du personnel appelé à la surveillance de notre stand et à son animation.

Une séance générale d'orientation eut lieu le 24 mai 1961 déjà, à Lausanne, puis, dès le 21 février 1962, durant toute l'année 1963 et les quatre premiers mois de 64; ce furent des séances préparatoires à Zurich, à Berne, à Lausanne et un échange considérable de correspondance.

L'EXPO tout entière comprenait 8 Secteurs. Nous étions dans le 2ème (L'Art de vivre), qui se divisait lui-même en deux :
a) joie de vivre (Santé, plaisirs de la table , etc.)
b) éduquer et créer (où nous étions).

L'établissement de la liste de nos participants ne fut pas chose facile : ainsi, suivant l'orientation prise lors des séances, certaines associations, ne se sentant plus concernées, se retiraient, d'autres s'annonçaient.

Pour finir, nous étions 19 institutions, desquelles je ne citerai que celles qui nous touchent de près : les Archives Sonores des Patois de la Suisse Romande, le Conseil des patoisants romands, les associations des archivistes suisses, des bibliothécaires suisses, de la Documentation, du Glossaire des patois, de la Société suisse des Traditions populaires.

Etant membre influent de ces deux dernières institutions, M. Ernest Schülé fut appelé à jouer un rôle important dans les travaux préparatoires.

Notre Secteur, ayant pour chef M. Jean-Jacques Demartines (actuellement à la Radio) se divisait en Sections dont la nôtre : "L'information et la connaissance", qui comprenait 7 groupes, dont le 4ème : "Documents et Traditions" avait pour président M. J.-Pierre Clavel, Directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire à Lausanne. Ce fut notre "patron" compétent et dévoué. M. Clavel me disait un jour : "Il m'aurait fallu, dès un certain moment, une secrétaire permanente et un bureau, consacrés à ces travaux".

Bien entendu, nous étions en relations permanentes avec les responsables des patoisants suisses allemands, romanches et tessinois.

Il est temps de parler de nos 2 tables d'écoute sur lesquelles les textes patois étaient imprimés. Hélas, une installation trop délicate et trop compliquée nous a causé des déboires presque conti-

nuels. Vingt-quatre disques à deux faces, c'est donc 48 programmes qui étaient offerts aux visiteurs. Après avoir choisi votre place à l'une des tables, vous mettiez les écouteurs, appuyiez sur un bouton et deviez attendre que le disque prenne sa place et se mette en mouvement. Or, comme partout ailleurs dans l'Exposition, les exposants avaient prévu le système audition continue, les visiteurs qui nous arrivaient pressaient sur un bouton . . . Rien ! pressaient sur un autre bouton . . . Rien ! changeaient de place, etc. et, quand ils avaient suffisamment détraqué la mécanique, passaient plus loin. Il aurait fallu qu'une des demoiselles de service fût en permanence vers ces tables au lieu de se contenter, trop souvent, de tendre une cordelette portant un papier "Hors service".

Ces disques . . . ce ne fut pas une mince affaire: 32.000 francs pour un tirage de 200 exemplaires, pour chacun d'eux. Durant l'EXPO, il en fut vendu pour plus de 10.000 fr. Si nos hôtessees avaient eu un peu plus d'esprit commerçant, elles en auraient liquidé davantage. (Le jour de la fermeture, 25 octobre, j'en ai vendu 17). Les soldes furent repris par les Editions Ex—Libris et les disques les plus demandés ont été réédités.

C'est la Maison Turicaphon, à Riedikon (ZH) qui a effectué la gravure et le pressage des disques, sur la base des bandes magnétiques que nous leur avons envoyées. Cette Maison est en relations avec trois imprimeries qui nous ont fourni, l'une les étiquettes rondes, de différentes couleurs, à coller sur les disques, l'autre, les textes patois, la troisième, enfin, les pochettes. Ces dernières ont été conçues par M. Clavel. Elles furent imprimées en 4 couleurs, conformément à nos 4 langues nationales. Au recto, on trouve, outre le sigle de l'EXPO et le programme des deux faces du disque, cette remarque, en quatre langues : 1 pays, 4 langues nationales, 1001 dialectes. Au verso : la liste abrégée des 48 programmes de la collection et un croquis de la Suisse où figure, teintée, la région concernée par le disque. (Dans les rééditions, ce croquis a disparu).

Les divers travaux furent très bien exécutés mais, somme toute, l'opération ne fut pas rentable; comme dans le domaine du livre, ce n'est pas un tirage de 200 qui peut être bénéfique, mais de 2000 au moins . . . à condition qu'on trouve les acheteurs ! Toutefois, ce qui est certain, c'est que ces disques ont fait des heureux.

Parmi tous les soucis et imprévus qui ont surgi, il en est un qui ne fut pas des moindres : les droits d'auteur ! Répondre à toutes les questions figurant sur les fiches de la "Suisa" ne fut pas une sinécure !

Si c'est techniquement réalisable, nous donnerons dans le prochain Ami du Patois quelques photos du stand qui fut nôtre à Vidy et ferons une brève description de son contenu et de sa décoration.

A propos de photo, voici celle du Conseil des Patoisants romands, à l'issue de sa séance tenue à l'EXPO, le dimanche 31 mai. (Journée des Savoyards).



Le Conseil des patoisants romands, en été 1964, Exposition nationale suisse, à Vidy-Lausanne.

De gauche à droite se trouvent : l'auteur de cet article, conservateur des Archives sonores des patois ; Adolphe Defago, Val d'Illeiez; Adolphe Decollogny, Lausanne; Henri Gremaud, Bulle, président du Conseil; Mme Marie Diserens, secrétaire; l'abbé F.-Xavier Brodard, Estavayer-le-Lac; Roger Molles, rédacteur du Conteur; Joseph Badet, St-Ursanne, vice-président du Conseil; Arnold Landry, trésorier; — A l'arrière plan, la dernière construction (côté lac) de la Voie Suisse et le monument du sculpteur Werner Witschi, symbolisant le serment des Trois Suisses.

Terminons par cette mise au point : le dernier "Ami du Patois" doit porter le no 44 et, à la page 21, de la dite revue, le chanteur jurassien du disque No2 se nomme Jacques Borruat.

Paul Burnet